

## Ouvrier Polyvalent en insertion

### Missions

L'ouvrier polyvalent en insertion a pour missions principales : la réalisation de travaux de second œuvre en bâtiments, l'entretien d'espaces verts, la manutention d'encombrants ou de meubles et les petits travaux de bricolage.

Dans le cadre **des travaux de second œuvre**, sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches qui lui sont confiées sont les suivantes :

- | <u>Travaux d'extérieur</u>        | <u>Travaux d'intérieur</u>                    |
|-----------------------------------|---|
| ➤ Fondation avec ferrailage       | ➤ Préparation de sols, murs et plafonds       |
| ➤ Montage de moellons             | ➤ Peinture, tapisserie, toile de verre        |
| ➤ Maçonnerie sans échafaudage     | ➤ Enduit, crépit intérieur                    |
| ➤ Enduit hydraulique              | ➤ Pose carrelage et faïence                   |
| ➤ Crépi                           | ➤ Pose de plaques de plâtres sur rail         |
| ➤ Peinture mur sans échafaudage   | ➤ Pose de faux plafonds                       |
| ➤ Peinture au sol                 | ➤ Pose d'isolants                             |
| ➤ Cheminement pavé...             | ➤ Pose de revêtement souple et parquet au sol |
| ➤ Cheminement béton désactivé ... | ➤ Dalle talochée                              |
| ➤ Pose de clôture                 | ➤ Peinture au sol                             |
| ➤ Pose de portail et portillon    | ➤ Dalle et plancher en béton armé.            |
| ➤ Maçonnerie paysagère            |   |

Dans le cadre de **l'entretien des espaces verts**, sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches qui lui sont confiées sont les suivantes :

- |                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| ➤ Tonte de grands espaces | ➤ Ramassage détrit                  |
| ➤ Débroussaillage         | ➤ Ouverture de chemin               |
| ➤ Désherbage              | ➤ Déboisement sélectif              |
| ➤ Taille arbustive        | ➤ Préparation de jardin et potager. |
| ➤ Ramassage de feuilles   |                                     |

Dans le cadre de **la manutention**, sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches qui lui sont confiées sont les suivantes :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| ➤ Ramassage d'encombrants | ➤ Déplacement meuble                      |
| ➤ Déménagement            | ➤ Débarrassage cave, grenier et entrepôt. |

Dans le cadre **des petits travaux de bricolage**, sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches qui lui sont confiées sont les suivantes :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| ➤ Montage meuble préfabriqué                  | ➤ Installation accessoire muraux     |
| ➤ Installation d'équipement cuisine et bureau | ➤ Remplacement flexible, poignée ... |

Au besoin, d'autres missions peuvent être données par l'encadrant technique sur le chantier.

### Environnement

L'ouvrier polyvalent en insertion intègre le chantier d'insertion Val de Saône dont la base vie se situe 5 bis rue Escoffier Rémond, 69270 Fontaines sur Saône. De cette base où il récupère le matériel et rejoint l'équipe, l'ouvrier se rend ensuite sur les différents sites de chantiers.

Il intègre une équipe composée d'autres travailleurs également employés en tant qu'ouvrier polyvalent en insertion. Il est sous la responsabilité hiérarchique des encadrants techniques d'insertion du chantier.

En contrat CDDI initial de 25h hebdomadaire, au vu de l'activité, du projet d'accompagnement et de l'investissement de l'ouvrier polyvalent en insertion, il pourra lui être proposé d'augmenter le volume horaire hebdomadaire jusqu'à 32h. Le travail est organisé sur 4 jours ouvrés selon les plages horaires définies sur le contrat de travail. Les horaires hebdomadaires détaillés sont fournis par les encadrants.

Dans le cadre de l'exécution des activités, des équipements de protection individuelle sont fournis à l'ouvrier à son entrée sur le chantier et leur entretien reste à sa charge. En cas de dégradation, ils pourront être remplacés par l'employeur sur présentation des éléments dégradés.

De plus, l'ouvrier polyvalent en insertion sera amené à utiliser des outils et des machines appartenant au chantier. Il devra veiller à la bonne utilisation de ce matériel selon les règles de sécurité y attachées. L'ouvrier polyvalent a en charge également l'entretien du matériel et des locaux qu'il utilise.

## Compétences souhaitées et développées sur le chantier

### Savoir technique

- Connaissance de la peinture, de la maçonnerie, du carrelage et du tapissage
- Fonctionnement du taille haie, de la débroussailleuse, de l'élagueuse, du souffleur et de la tondeuse.
- Lecture de plans
- Notion de mécanique et d'assemblage
- Gestes et postures professionnelles
- Règles de sécurité

### Savoir-faire

- Analyser la situation
- Préparer son espace de travail
- Sécuriser son espace de travail
- Manier les outils et les machines
- Adapter sa pratique aux situations rencontrées
- Autoévaluer le résultat de son travail
- Travailler en équipe

### Savoir-être

- Adaptable
- Polyvalent
- Ponctuel
- Sociable
- Conscientieux
- Méthodique
- Bonne constitution physique
- Respectueux de la hiérarchie
- Respectueux du matériel et de l'environnement

